

# LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

## JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

BOUCHER de LABRUERE

EDITEUR-PROPRIETAIRE

**ABONNEMENTS**  
 Edition Hebdomadaire, grand journal de 8 pages  
 Canada et Etats-Unis: 1 an \$3.00; 6 mois \$1.50  
 Canada et Etats-Unis: 1 an \$1.00; 6 mois \$0.50  
 L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois.  
 Tout souscrire commence au paie en entier.

**ANNONCES**  
 Première insertion..... 10 centimes la ligne  
 Insertions subséquentes... 5  
 Avis de Naissance, Mariage et Décès, 25c. chaque  
 Tous avis spéciaux, 20c. la ligne.  
 Annonces à long terme traitées de gré à gré  
 Bureau et Ateliers: Rue des Casseades, No. 6

**CALENDRIER.**

1891	JUILLET	Soleil	Lever	Con.
9	Jeu	St Zenon Martyr.	4 20	7 50
10	Ven	Les VII Martyrs.	4 20	7 49
11	Sam	De l'Im. Concep.	4 21	7 48
12	Dim.	Dédicace des Eglises.	4 22	7 48
13	Lun.	St Anaclet Pape.	4 22	7 47
Quarante Heures à St Césaire, le 13.				
14	Mar.	St Bonaventure, Ev.	4 24	7 46
15	Mer.	St Henri Conf.	4 25	7 45

**Le Courrier de St-Hyacinthe**  
 St-Hyacinthe, 16 Juillet 1891.

### UNE LETTRE DE M. ABBOTT

Le *Junior Conservative Club*, de Montréal, a dernièrement offert un banquet à l'honorable premier-ministre du Dominion.  
 La lettre suivante de M. Abbott, en réponse à cette démarche flatteuse, est à lire du premier au dernier mot.  
 Elle peint à merveille l'avocat distingué et le grand citoyen que le parti conservateur s'est donné comme chef, au lendemain du décès de Sir John A. Macdonald.  
 Le devoir avait tout: voir l'homme et voilà sa politique.  
 Mais qu'on lise plutôt:  
 BUREAU DU CONSEIL PRIVE  
 Ottawa, 8 juillet 1891.

Cher Monsieur,  
 "J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 courant, avec la copie des résolutions que le "Junior Conservative Club" a adoptées. Permettez-moi de vous remercier aussi cordialement qu'il m'est possible, des félicitations que ces résolutions contiennent à propos de mon acceptation de la charge de premier ministre.  
 Je reconnais aussi avec le club conservateur, l'honneur qui est fait à la cité de Montréal et à la province (à je suis né, par le choix que l'on a fait de l'un des leurs, pour occuper un poste si élevé. J'espère pouvoir remplir les devoirs de ma charge à la satisfaction du pays, et je puis être, quant à ce qui me concerne, que je ferai tout ce qui dépendra de moi, pour m'acquitter de cette tâche.  
 Relativement à l'honneur que me fait votre club en m'offrant un banquet, je me vois pour le présent sinon pour plus tard, dans la nécessité de le décliner; je compte sur votre indulgence, pour être excusé. Mes amis de Montréal savent que ma santé laisse beaucoup à désirer et que je suis très avancé en âge. Le seul moyen qui me reste de me conserver assez de santé et de force pour essayer de remplir les nombreux et importants devoirs qui m'incombent, est d'éviter autant que possible les excitations étrangères, les fatigues inaccoutumées et les veilles prolongées, ce que je ne ferais certainement pas si j'acceptais votre flatteuse invitation. Aussi répondant une fois à un tel honneur, je me verrais plus tard obligé d'en refuser de semblables.  
 En conséquence, sans décliner d'une manière absolue, cette bienveillante invitation dont votre club a bien voulu m'honorer, il est préférable pour moi de m'abstenir de vous donner une réponse définitive en ce moment."

Quel contraste entre ce simple et digne langage et les festins partagés par les membres, sous le titre de *Union de la France Chrétienne*.  
 Vendredi, 19 juin, j'ai tenu sa première séance sous la présidence de Son Eminence.  
 Le bureau du comité a été constitué de la manière suivante:  
 Président: M. Chesnelong.  
 Vice-présidents: MM. Keller, baron de Mackay, comte Albert de Mun, d'Herbelot.  
 Trésorier: M. Ferdinand Riant.  
 Secrétaire: M. Barthélémy Terrat.

### UNION DE LA FRANCE CHRETIENNE

Pour répondre à l'appel adressé aux catholiques par le cardinal archevêque de Paris, il s'est formé un comité de vingt membres, sous le titre de *Union de la France Chrétienne*.  
 Vendredi, 19 juin, j'ai tenu sa première séance sous la présidence de Son Eminence.  
 Le bureau du comité a été constitué de la manière suivante:  
 Président: M. Chesnelong.  
 Vice-présidents: MM. Keller, baron de Mackay, comte Albert de Mun, d'Herbelot.  
 Trésorier: M. Ferdinand Riant.  
 Secrétaire: M. Barthélémy Terrat.

Le comité a ensuite arrêté le texte de la déclaration suivante:  
**Déclaration**  
 Répondant à l'appel de S. Em. le cardinal archevêque de Paris et nous associant à la grande pensée d'union qui a inspiré sa lettre aux catholiques sur le devoir social, nous demandons la coopération des chrétiens, de tous les honnêtes gens, quelles que soient leurs opinions politiques, pour défendre et réclamer d'un commun accord les libertés civiles, sociales et religieuses dont on les dépouille.  
 Au nom de la foi menacée, au nom du salut de la patrie, que l'impunité conduirait à la décadence et le programme des sociétés antichrétiennes et maçonniques continuât à passer dans les lois et dans l'administration du pays, nous les adjurons tous de s'unir pour revendiquer la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, la liberté de la charité, la liberté d'association, et pour obtenir la révision de tout ce qui, dans les lois scolaires, militaires ou fiscales, en est la violation manifeste.  
 Le seul moyen de reconquérir ces libertés vitales, c'est de ne nommer aux conseils municipaux et généraux, à la Chambre des députés et au sénat, que des hommes franchement dévoués à cette grande cause. Du moment que la Religion et la Patrie sont en danger, s'abstenir serait une défection: voter par peur ou par faiblesse pour les complaisants des sectes antichrétiennes serait une trahison.  
 Voilà ce que doivent résolument accepter tous ceux qui ne veulent pas laisser périr en France la foi de nos pères; voilà ce qu'il faut surtout faire comprendre au peuple, sur qui l'oppression pèse plus lourdement.  
 L'ouvrier qui vit de son travail est le premier intéressé dans la liberté que nous demandons pour tous. Les doctrines socialistes, qui s'attaquent aux droits les plus sacrés de son âme, lui promettent vainement l'amélioration efficace de son sort. La religion, qui fut sa libératrice, sera toujours son meilleur soutien. Seule, elle peut assurer sa dignité et relever sa condition par l'ascendant de ses principes de justice et de charité dont l'Eglise est l'immuable gardienne et que la dernière Encyclique de Léon XIII a remis en pleine lumière avec une si incomparable autorité et une si magistrale solennité.  
 Remettre la France chrétienne en possession de ses droits, c'est le devoir et la nécessité de l'heure présente. Il importe d'y travailler plus que jamais par la plume et par la parole, par la presse et par les conférences, par une propédeutique active et par une résistance opiniâtre en usant de tous les moyens légaux dont nous pouvons disposer.  
 Nous y serons aidés par toutes ces œuvres admirables que le zèle catholique a fait naître et que nous avons vu grandir et se multiplier dans l'épreuve. Par le bien qu'elles répandent autour d'elles, elles nous susciteront des appuis; par la force que nous cherchons à créer, nous leur préparons une sauvegarde. Loin de nous la pensée de les détourner de la sphère d'action qui leur est propre. Nous respectons profondément leur autonomie et leur indépendance.  
 Mais nous nous tenons à la disposition des comités locaux qui, poursuivant le même but que nous, se sont déjà établis ou s'établiront dans d'autres régions de la France. C'est à eux qu'il appartient de s'organiser et d'agir avec les diversités que chaque pays comporte. Nous leur demandons de se mettre en rapport avec nous, et, de notre côté, nous les tiendrons au courant de ce que nous faisons.  
 Notre comité prend un titre qui indique la pensée de sa fondation. Il s'appelle *Union de la France Chrétienne*. Nous espérons que, par la généreuse énergie et le concert cordial de tous les efforts, cette Union se constituera partout sur de fortes et larges bases. Puisse telle, avec l'aide de Dieu, contribuer au relèvement religieux, social et national de notre pays!

Ont signé:  
 MM. CHESNELONG, sénateur;  
 KELLER, ancien député;  
 BARON DE MACKAY, député;  
 Comte Albert de MUN, député;  
 D'HERBELOT, ancien magistrat;  
 FERDINAND RIAN, conseiller municipal;  
 B. TERRAT, président du cercle catholique du Luxembourg;  
 Raoul ANCEL, du comité de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers;  
 R. P. VINCENT DE PAUL BAILLY, directeur de la Croix;  
 Marquis DE BEACOURT, président de la société bibliographique;  
 LUCIEN BRUN, sénateur;  
 MM. BUFFET, sénateur;  
 A. DE CLAYE (Défense);  
 Comte LANJUNAIS, député;  
 Ferdinand LEVY, directeur du Monde;  
 Abel RAINBREAUX (œuvre des Patronages);  
 Baron DE RAVIGNAN, ancien sénateur;  
 Vicomte DE ROQUEFEUIL, président de l'Association catholique de la Jeunesse française;  
 THELLIER DE PONCHEVILLE, député;

**Neurologie**  
 La ville de St-Hyacinthe déplore en ce moment la mort d'un de ses citoyens les plus distingués et les plus respectés, dans la personne de M. Remi Raymond, ancien marchand.  
 Il s'est éteint dans la nuit de mercredi, 15 juillet, à l'âge de 79 ans et 7 mois, avec les sentiments de foi d'un chrétien et la plus grande résignation à la volonté de Dieu. Pendant sa douloureuse maladie, il a édifié ses proches et ses amis et a donné, à sa famille, d'abondantes consolations pendant que de sa bouche sortaient les enseignements les plus salutaires et les conseils les plus affectueux.  
 M. Raymond était né à St-Hyacinthe le 5 décembre 1811. Le commerce a été son occupation constante. Il fut un temps où son influence était telle qu'il fut choisi, quoique malgré lui, pour représenter le comté de St-Hyacinthe en parlement. Il fut élu lors de la nomination de l'hon. M. L. V. Sicotte comme juge, en 1863, et vota en Chambre en faveur de la confédération des provinces.  
 Il se retira de la politique en 1867. Le défunt était le frère de feu Mgr. J. S. Raymond, de feu Madame Morin, digne épouse du distingué Aug. Norbert Morin, et de Delle Odile Raymond, et le père de MM. Alphonse Noé et Augustin Raymond, celui-ci de Québec, et de Delle Nany Raymond.  
 Cette mort voit disparaître un des membres de cette génération qui avait su si bien conserver les bonnes manières, les sentiments élevés, et cette généreuse hospitalité de la société canadienne du siècle dernier.  
 Nous offrons à Madame Raymond et aux membres de la famille nos plus vives sympathies.  
 Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale samedi à 9 heures a. m.

**PARLEMENT FÉDÉRAL**  
 CHAMBRE DES COMMUNES  
 Ottawa, 13 juillet.  
 En réponse à M. Frémont, l'honorable M. BOWELL dit, que le gouvernement n'a pas encore pris de décision quant à l'opportunité d'accorder une subvention au chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour les vingt milles de prolongement vers Chicoutimi du dit chemin, afin de compléter les 73 milles de distance entre la jonction de Chambord et Saint-Alphonse, et aussi pour les ponts suspendus à construire sur le dit prolongement du chemin de fer vers Chicoutimi.  
 En réponse à M. Frémont, l'honorable M. BOWELL dit que le gouvernement a payé \$2562 pour les secours apportés aux passagers sur l'Intercolonial, lors du désastre de Lévis; mais le gouvernement ne peut pas se reconnaître responsable des comptes de médecin encourus après l'accident.  
 En réponse à M. Beausoleil, l'honorable M. TUPPER dit que le gouvernement n'a pas autorisé M. N. Lavallée, garde-pêche dans le comté de Richelieu, à afficher des avis défendant de pêcher dans ce comté. Le gouvernement ne se propose pas de faire du lac Saint-Pierre un seul district, et d'accorder des licences de pêche valables dans toutes les parties du dit lac au prix d'une seule licence.  
 En réponse à M. Taylor, sir Hector LANGEVIN dit que le gouvernement se propose de faire élever un monument à sir John A. Macdonald, sur le terrain du parlement, à Ottawa.  
 En réponse à M. Choquette, l'honorable M. BOWELL dit que M. Eugène Hamond, après enquête, a reçu ordre de rembourser la somme de \$15 à M. F. X. Lamonde, hôtelier de Montmagny.  
 En réponse à M. Amyot, sir Hector LANGEVIN dit que le Haut-Commissaire à Londres n'a reçu aucune autorisation du gouvernement du Canada pour promouvoir le projet de la Fédération impériale. Le gouvernement n'a pas de politique à énoncer au sujet de la Fédération impériale.  
 Sir Hector LANGEVIN dit que la Chambre a l'habitude de ne pas adopter ces bills de divorce sans division afin de permettre aux catholiques d'enregistrer leur

protest. Sir Hector ajoute qu'il proposera le vote sur ces bills lorsqu'il viendront en troisième lecture.  
 Une discussion s'éleva ensuite sur la motion de M. Kam'back, qui veut empêcher de jeter le bran de seie dans la rivière de la Lave, Nouvelle-Écosse.  
 A 11 heures, la séance est levée.  
 Ottawa, 11.  
 Le chemin de fer de la baie d'Hudson a fait le sujet de la discussion cette après-midi.  
 L'honorable M. DAWNEY a proposé la deuxième lecture du bill accordant \$1,600,000 de subvention à ce chemin comme compensation pour le transport des malles, ouvriers, approvisionnements pendant vingt ans.  
 M. Cameron s'opposa au bill.  
 M. Casey dit qu'il est lui-même un des actionnaires de la compagnie et il protesta contre l'insinuation que la compagnie ait donné à des membres du parlement une partie de son stock pour obtenir son influence. Il a des parts dans la compagnie et les a payées.  
 M. McMillen exprime sa surprise de voir un membre libéral parler en faveur du projet de gouvernement. Il craint fort qu'en prenant cette attitude, le député de West-Elgin ne défende plus les intérêts personnels de Geo. O. Casey que ceux de ses commettants de West-Elgin.  
 M. Macdonald, député de la Saskatchewan, dit que le Nord-Ouest sera à l'avenir quels services il peut attendre du parti libéral.  
 Sir Richard Cartwright soulève ici la question de procéder. Il se plaint de ce que le gouvernement ait demandé à la Chambre de discuter cette question du chemin de la baie d'Hudson, pendant qu'il a une motion de non-confiance suspendue au-dessus de la tête. Il dit que c'est contraire à la pratique parlementaire.  
 L'honorable M. FOSTER dit que lorsque cette question du chemin de la baie d'Hudson est venue devant la Chambre, la semaine dernière, le ministre de l'intérieur a expliqué l'urgence d'adopter ce bill sans plus de retard.  
 Sir John Thompson donne avis des quatre bills suivants:  
 Bill modifiant l'Acte des élections.  
 Bill modifiant l'Acte électoral.  
 Bill modifiant l'Acte des élections contestées.  
 Bill modifiant l'Acte des territoires du Nord-Ouest.  
 M. Wood, de Westmoreland, reprend ensuite la discussion sur le budget et prononce un long discours en faveur de la politique du gouvernement.  
 La séance est levée à 12:30 a. m.

**REVENU DE PÊCHE.**—On dit que les touristes ont dépensé plus de douze milles piastres l'an dernier pour faire la pêche dans la rivière Caspédia, comté de Bonaventure.

**L'EMULSION**  
 d'huile de Foie de Morue  
 SCOTT  
 aux Hypophosphites de Soude et de Chaux  
 L'EMULSION SCOTT est une émulsion parfaite; elle produit plus de bien en moins de temps qu'aucun autre remède connu pour la Phtisie, les Bronchites, les Affections Scrophuleuses, les Toux Chroniques et les Rhéumatismes. Son goût est très agréable et ressemble parfaitement à celui du lait.  
 L'Emulsion Scott ne se vend qu'en flacons enveloppés de papier suédois. Se méfier des imitations. Prix, 50 cents et \$1.00.  
 SCOTT & BOWNE, Belleville.

**L. A. BRETON**  
 —DEPUIS 3 ANS GERANT DU—  
**Magasin de Thé**  
 —DE—  
**J. M. ROUSSEAU,**  
 M. L. A. BRETON, qui depuis trois ans a été gerant du magasin de M. J. M. Rousseau, marchand de Thé, vient de faire l'acquisition de ce magasin et continuera les affaires sous le nom de L. A. Breton. Il donne avis à ses amis et aux anciennes pratiques de M. Rousseau qu'il continuera comme par le passé à servir ses pratiques avec beaucoup de soin. M. Breton ayant acheté ce stock de THÉS, CAFÉS, EPICERIES, VAISSELLE, etc., à bon marché, et donnera de plus un PRESENT de 15 PAR CENT à tout acheteur de thé café, de plus toute personne achetant (pour 50cts) recevra un billet gratis sur un Huillier en argent ainsi que d'un Marmandier et d'un Beurrer du même métal, donnant trois chances aux acheteurs. M. Breton espère avoir l'encouragement du public en général, et prie de ne pas l'oublier.  
 RUE CASCADES, EN FACE DU MARCHÉ  
 A l'ancienne place de J. M. Rousseau, Marchand de Thé.  
**L. A. BRETON**  
 MARCHAND DE THÉ  
 St-Hyacinthe 21 Mars 91—3 m.

Eugène VAILLOL, rédacteur en chef de l'Univers  
 En attendant que le siège du comité soit fixé, les communications peuvent être adressées à M. Chesnelong, président, 16, rue de la Bienfaisance, ou à tout autre membre du comité, et les diques devront être envoyées au trésorier, M. Ferdinand Riant, 36, rue de Berlin.

**Neurologie**  
 La ville de St-Hyacinthe déplore en ce moment la mort d'un de ses citoyens les plus distingués et les plus respectés, dans la personne de M. Remi Raymond, ancien marchand.  
 Il s'est éteint dans la nuit de mercredi, 15 juillet, à l'âge de 79 ans et 7 mois, avec les sentiments de foi d'un chrétien et la plus grande résignation à la volonté de Dieu. Pendant sa douloureuse maladie, il a édifié ses proches et ses amis et a donné, à sa famille, d'abondantes consolations pendant que de sa bouche sortaient les enseignements les plus salutaires et les conseils les plus affectueux.  
 M. Raymond était né à St-Hyacinthe le 5 décembre 1811. Le commerce a été son occupation constante. Il fut un temps où son influence était telle qu'il fut choisi, quoique malgré lui, pour représenter le comté de St-Hyacinthe en parlement. Il fut élu lors de la nomination de l'hon. M. L. V. Sicotte comme juge, en 1863, et vota en Chambre en faveur de la confédération des provinces.  
 Il se retira de la politique en 1867. Le défunt était le frère de feu Mgr. J. S. Raymond, de feu Madame Morin, digne épouse du distingué Aug. Norbert Morin, et de Delle Odile Raymond, et le père de MM. Alphonse Noé et Augustin Raymond, celui-ci de Québec, et de Delle Nany Raymond.  
 Cette mort voit disparaître un des membres de cette génération qui avait su si bien conserver les bonnes manières, les sentiments élevés, et cette généreuse hospitalité de la société canadienne du siècle dernier.  
 Nous offrons à Madame Raymond et aux membres de la famille nos plus vives sympathies.  
 Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale samedi à 9 heures a. m.

**PARLEMENT FÉDÉRAL**  
 CHAMBRE DES COMMUNES  
 Ottawa, 13 juillet.  
 En réponse à M. Frémont, l'honorable M. BOWELL dit, que le gouvernement n'a pas encore pris de décision quant à l'opportunité d'accorder une subvention au chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour les vingt milles de prolongement vers Chicoutimi du dit chemin, afin de compléter les 73 milles de distance entre la jonction de Chambord et Saint-Alphonse, et aussi pour les ponts suspendus à construire sur le dit prolongement du chemin de fer vers Chicoutimi.  
 En réponse à M. Frémont, l'honorable M. BOWELL dit que le gouvernement a payé \$2562 pour les secours apportés aux passagers sur l'Intercolonial, lors du désastre de Lévis; mais le gouvernement ne peut pas se reconnaître responsable des comptes de médecin encourus après l'accident.  
 En réponse à M. Beausoleil, l'honorable M. TUPPER dit que le gouvernement n'a pas autorisé M. N. Lavallée, garde-pêche dans le comté de Richelieu, à afficher des avis défendant de pêcher dans ce comté. Le gouvernement ne se propose pas de faire du lac Saint-Pierre un seul district, et d'accorder des licences de pêche valables dans toutes les parties du dit lac au prix d'une seule licence.  
 En réponse à M. Taylor, sir Hector LANGEVIN dit que le gouvernement se propose de faire élever un monument à sir John A. Macdonald, sur le terrain du parlement, à Ottawa.  
 En réponse à M. Choquette, l'honorable M. BOWELL dit que M. Eugène Hamond, après enquête, a reçu ordre de rembourser la somme de \$15 à M. F. X. Lamonde, hôtelier de Montmagny.  
 En réponse à M. Amyot, sir Hector LANGEVIN dit que le Haut-Commissaire à Londres n'a reçu aucune autorisation du gouvernement du Canada pour promouvoir le projet de la Fédération impériale. Le gouvernement n'a pas de politique à énoncer au sujet de la Fédération impériale.  
 Sir Hector LANGEVIN dit que la Chambre a l'habitude de ne pas adopter ces bills de divorce sans division afin de permettre aux catholiques d'enregistrer leur

protest. Sir Hector ajoute qu'il proposera le vote sur ces bills lorsqu'il viendront en troisième lecture.  
 Une discussion s'éleva ensuite sur la motion de M. Kam'back, qui veut empêcher de jeter le bran de seie dans la rivière de la Lave, Nouvelle-Écosse.  
 A 11 heures, la séance est levée.  
 Ottawa, 11.  
 Le chemin de fer de la baie d'Hudson a fait le sujet de la discussion cette après-midi.  
 L'honorable M. DAWNEY a proposé la deuxième lecture du bill accordant \$1,600,000 de subvention à ce chemin comme compensation pour le transport des malles, ouvriers, approvisionnements pendant vingt ans.  
 M. Cameron s'opposa au bill.  
 M. Casey dit qu'il est lui-même un des actionnaires de la compagnie et il protesta contre l'insinuation que la compagnie ait donné à des membres du parlement une partie de son stock pour obtenir son influence. Il a des parts dans la compagnie et les a payées.  
 M. McMillen exprime sa surprise de voir un membre libéral parler en faveur du projet de gouvernement. Il craint fort qu'en prenant cette attitude, le député de West-Elgin ne défende plus les intérêts personnels de Geo. O. Casey que ceux de ses commettants de West-Elgin.  
 M. Macdonald, député de la Saskatchewan, dit que le Nord-Ouest sera à l'avenir quels services il peut attendre du parti libéral.  
 Sir Richard Cartwright soulève ici la question de procéder. Il se plaint de ce que le gouvernement ait demandé à la Chambre de discuter cette question du chemin de la baie d'Hudson, pendant qu'il a une motion de non-confiance suspendue au-dessus de la tête. Il dit que c'est contraire à la pratique parlementaire.  
 L'honorable M. FOSTER dit que lorsque cette question du chemin de la baie d'Hudson est venue devant la Chambre, la semaine dernière, le ministre de l'intérieur a expliqué l'urgence d'adopter ce bill sans plus de retard.  
 Sir John Thompson donne avis des quatre bills suivants:  
 Bill modifiant l'Acte des élections.  
 Bill modifiant l'Acte électoral.  
 Bill modifiant l'Acte des élections contestées.  
 Bill modifiant l'Acte des territoires du Nord-Ouest.  
 M. Wood, de Westmoreland, reprend ensuite la discussion sur le budget et prononce un long discours en faveur de la politique du gouvernement.  
 La séance est levée à 12:30 a. m.

**REVENU DE PÊCHE.**—On dit que les touristes ont dépensé plus de douze milles piastres l'an dernier pour faire la pêche dans la rivière Caspédia, comté de Bonaventure.

**L'EMULSION**  
 d'huile de Foie de Morue  
 SCOTT  
 aux Hypophosphites de Soude et de Chaux  
 L'EMULSION SCOTT est une émulsion parfaite; elle produit plus de bien en moins de temps qu'aucun autre remède connu pour la Phtisie, les Bronchites, les Affections Scrophuleuses, les Toux Chroniques et les Rhéumatismes. Son goût est très agréable et ressemble parfaitement à celui du lait.  
 L'Emulsion Scott ne se vend qu'en flacons enveloppés de papier suédois. Se méfier des imitations. Prix, 50 cents et \$1.00.  
 SCOTT & BOWNE, Belleville.

**L. A. BRETON**  
 —DEPUIS 3 ANS GERANT DU—  
**Magasin de Thé**  
 —DE—  
**J. M. ROUSSEAU,**  
 M. L. A. BRETON, qui depuis trois ans a été gerant du magasin de M. J. M. Rousseau, marchand de Thé, vient de faire l'acquisition de ce magasin et continuera les affaires sous le nom de L. A. Breton. Il donne avis à ses amis et aux anciennes pratiques de M. Rousseau qu'il continuera comme par le passé à servir ses pratiques avec beaucoup de soin. M. Breton ayant acheté ce stock de THÉS, CAFÉS, EPICERIES, VAISSELLE, etc., à bon marché, et donnera de plus un PRESENT de 15 PAR CENT à tout acheteur de thé café, de plus toute personne achetant (pour 50cts) recevra un billet gratis sur un Huillier en argent ainsi que d'un Marmandier et d'un Beurrer du même métal, donnant trois chances aux acheteurs. M. Breton espère avoir l'encouragement du public en général, et prie de ne pas l'oublier.  
 RUE CASCADES, EN FACE DU MARCHÉ  
 A l'ancienne place de J. M. Rousseau, Marchand de Thé.  
**L. A. BRETON**  
 MARCHAND DE THÉ  
 St-Hyacinthe 21 Mars 91—3 m.

**GENÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN**  
 Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.  
 7 beaux volumes de 650 pages reliés 7  
 \$4.50 PAR VOLUME, \$4.50  
 PAYABLE PAR  
 Versements de 50c par semaine  
 Le Dictionnaire Généalogique est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaître vos titres aux héritages; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté; ouvrage très précieux pour les fabriciens paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.  
 Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour blancs de souscriptions, etc., s'adresser aux Editeurs  
**EUSÈBE SENEÇAL & FILS**  
 20—rue St-Vincent—20  
 MONTREAL

**Nouveau Magasin de CHAUSSURES**  
 Tenu par  
**M. Victor Cote**  
 RUE ST-FRANÇOIS, Place du Marché  
 M. Cote a ouvert un magasin de chaussures dans le bloc Caloret à côté de Brousseau et Bergeron, où le public trouvera un choix varié de chaussures pour hommes, femmes et enfants.  
 St-Hyacinthe, 1 juin 91 3m

**PISO'S CURE FOR**  
 Le Mollure Remède pour la TOUX  
 En vente dans toutes les Pharmacies  
 CONSUMPTION  
 9 90—11

**A LOUER**  
 Dans la paroisse de Ste Marie de Monnoir au nord du Bassin St-Louis, le sous-sol à louer à un magasin (terre de 2 arpents en superficie, bien closée, bûche de maison, granges, étable, hangar, avec toutes les commodités, le tout en bonne condition, possession à la St Michel. Cette terre sera louée pour 3 à 5 ans. S'adresser à  
**AMEDEE FOURNIER fils de MOISE**  
 Mariville.  
 16 juin 91—1 m.

**CHEMIN DE FER**  
**Intercolonial du Canada**  
 Route directe de l'Ouest à tous les endroits du bas St-Laurent et à la Baie des Chaleurs, province de Québec, au Nouveau Brunswick, à la Nouvelle-Écosse, à l'Île du Prince-Édouard, au Cap-Breton, aux Îles de la Magdeleine, à Terre-Neuve et à Saint-Pierre.  
 Des convois express quittent Montréal et Halifax tous les jours, dimanches exceptés, et parcourent, sans changement de distance, entre ces endroits en 27 heures et 30 minutes.  
 Les chars des convois express du chemin de fer Intercolonial sont superbement éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive, augmentant grandement confort et la sûreté des voyageurs.  
 Nouveaux et élégants chars buffets, chars dorés et chars salons attachés à tous les trains express.  
 Les endroits les plus fréquentés comme stations d'été, bains et lieux de rendez-vous pour la pêche sont situés sur le parcours de l'Intercolonial, où l'on y arrive par cette route.  
 Les expéditeurs sont priés de remarquer les avantages supérieurs que leur offre cette route pour le transport de la leur et des marchandises générales en destination des provinces de l'Est et de l'Ontario; ainsi que pour l'envoi de grains de produits aux marchés Européens.  
 On peut se procurer des billets et obtenir tous renseignements sur la route, les taux de passage et de fret en s'adressant à  
 G. W. ROBINSON,  
 Agent de l'Est pour le fret et les passagers  
 136, rue St-Jacques, Montréal.  
 D. POTTINGER,  
 Surintendant en chef  
 Bureau du chemin de fer, Moncton N. B.  
 6 juillet 1891, à 31 12 91

**VIN et SIROP DE DUSART.**  
 Au LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX  
 Le Lacto-Phosphate de Chaux contenu dans le SIROP et LE VIN DE DUSART est le plus puissant des reconstituants.  
 Il raffermi et redresse les os des enfants rachitiques, rend la vigueur et l'activité aux Adolescents mous et lymphatiques, et à ceux qui sont fatigués par une croissance trop rapide.  
 Les Femmes Épuisées, qui prennent le VIN ou LE SIROP DE DUSART, supportent leur état sans fatigue et sans vomissements, et donnent le jour à des enfants plus vigoureux.  
 Le Lacto-Phosphate de Chaux enrichit le lait des Nourrices et garantit les enfants contre la Diarrhée et les maladies de croissance. Par son influence, la Dentition se fait sans fatigue et convulsion.  
 LE VIN ET LE SIROP DE DUSART reviennent l'appétit et les forces des Convalescents, et conviennent dans tous les cas de Fatigue et d'Épuisement du corps humain. (1)  
 Demandez le Pond's Extract. Ne le remplacez pas

**VIN et SIROP DE DUSART.**  
 Au LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX  
 Le Lacto-Phosphate de Chaux contenu dans le SIROP et LE VIN DE DUSART est le plus puissant des reconstituants.  
 Il raffermi et redresse les os des enfants rachitiques, rend la vigueur et l'activité aux Adolescents mous et lymphatiques, et à ceux qui sont fatigués par une croissance trop rapide.  
 Les Femmes Épuisées, qui prennent le VIN ou LE SIROP DE DUSART, supportent leur état sans fatigue et sans vomissements, et donnent le jour à des enfants plus vigoureux.  
 Le Lacto-Phosphate de Chaux enrichit le lait des Nourrices et garantit les enfants contre la Diarrhée et les maladies de croissance. Par son influence, la Dentition se fait sans fatigue et convulsion.  
 LE VIN ET LE SIROP DE DUSART reviennent l'appétit et les forces des Convalescents, et conviennent dans tous les cas de Fatigue et d'Épuisement du corps humain. (1)  
 Demandez le Pond's Extract. Ne le remplacez pas

**MAGASIN DU BON MARCHÉ**  
 Établi en 1877, dans les intérêts de ceux qui aiment à payer comptant et à  
**Bon Marché pour leurs**  
**MARCHANDISES SÈCHES**  
 VENEZ!  
**FAIRE VOS ACHATS AU**  
**MAGASIN DU BON MARCHÉ**  
 —Au Nos. 29 et 43—  
**Rue de la Cascade**  
 Toujours en mains un Assortiment de dérivés de Marchandises Sèches de Choix, articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, etc en Gros et en Détail.  
**FONDS DE BANQUE ROUTE**  
 A TRES BAS PRIX  
 Indiennes, Cotons, Ducs, Jeannettes, Shirlings, etc.  
 Importés directement des Fabriques et vendus à LA LIVRE ESCOMPTÉ TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE  
 Le sousage continue toujours son commerce de  
**FLEUR, PROVISIONS ET PRODUITS DE L'OUEST,**  
 EN GROS ET EN DÉTAIL  
 AG  
**PLUS BAS PRIX**  
 Grains de toutes espèces achetés aux plus hauts prix du Marché.  
 Une visite est respectueusement sollicitée  
**JOS. BRODEUR**  
 ST-HYACINTHE.

**A VENDRE**  
 Une ferme de 115 acres dont 60 en bon état de culture et le reste bien boisé—sol excellent, argile, etc. Bâtisse neuve, bonne grange à deux étages couverte en métal, remise à fumer et à voitures—Maison de 24x36 pieds bien faite, bonne eau coulant dans les bûches, bons chemins à 1/4 mille du hameau village de Granby. A vendre ou sans stock.  
 Prix modérés, termes faciles.—Ecrire sur les lieux à  
**D. B. McKERLEY,**  
 Granby, P. Q.  
 3m à 24 8 91 p.

**GENÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN**  
 Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.  
 7 beaux volumes de 650 pages reliés 7  
 \$4.50 PAR VOLUME, \$4.50  
 PAYABLE PAR  
 Versements de 50c par semaine  
 Le Dictionnaire Généalogique est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaître vos titres aux héritages; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté; ouvrage très précieux pour les fabriciens paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.  
 Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour blancs de souscriptions, etc., s'adresser aux Editeurs  
**EUSÈBE SENEÇAL & FILS**  
 20—rue St-Vincent—20  
 MONTREAL

**Nouveau Magasin de CHAUSSURES**  
 Tenu par  
**M. Victor Cote**  
 RUE ST-FRANÇOIS, Place du Marché  
 M. Cote a ouvert un magasin de chaussures dans le bloc Caloret à côté de Brousseau et Bergeron, où le public trouvera un choix varié de chaussures pour hommes, femmes et enfants.  
 St-Hyacinthe, 1 juin 91 3m

**PISO'S CURE FOR**  
 Le Mollure Remède pour la TOUX  
 En vente dans toutes les Pharmacies  
 CONSUMPTION  
 9 90—11

LA CONDITION DE M. BLAINE

On connaît les rapports contradictoires répandus dernièrement sur l'état de santé de M. Blaine. Ici comme aux Etats-Unis le sentiment public s'est beaucoup intéressé à ces alternatives diversement interprétées, et toute information ayant un caractère plausible est reçue avec une extrême curiosité. Or, voici un télégramme rapportant les paroles mêmes de M. Blaine répondant à un correspondant que le journal la Presse, de New-York, avait chargé de s'informer avec autant de précision que possible de l'état réel du secrétaire d'Etat :

"Bar Harbor [Maine] 11 juillet— Dites à mes amis de New-York que je ne suis pas sérieusement malade. Je suis un peu abattu, mais je me rétablis, et je serai prochainement de retour à mon poste."

A ces paroles textuelles reçues personnellement de la bouche de M. Blaine par le correspondant de la Presse celui-ci ajoute quelques notes, où nous trouvons le passage suivant : "Il n'y a absolument aucun fondement aux rumeurs touchant la soi-disant maladie mortelle de M. Blaine. Mme Blaine, consultée, a dit : "Je pourrais dire qu'il est presque bien maintenant, et il est en ce moment même en consultation avec ses médecins pour décider s'il doit faire sa promenade aujourd'hui par cette extrême chaleur."

A ce moment parut M. Blaine, qui alla à la porte et regarda au dehors. Son pas, dit le correspondant, est ferme et rapide, et son œil est aussi vif et aussi brillant que je me rappelle l'avoir vu dans le passé. Il est rentré reprendre sa conversation avec le docteur, qui avait plus l'air amical que professionnel."

LE CHEMIN DE FER TRANSIBERLIEN

Un visiteur du Figaro a eu récemment une conversation des plus intéressantes avec M. le lieutenant général Annerkoff, le principal directeur de fer transibérien. L'énergique officier russe, se propose, au lieu de réclamer l'Europe à l'Extrême-Orient par une voie ferrée qui traverserait la Sibirie sur un parcours de 7,400 kilomètres, environ 4,950 milles, de Tchebiab, au sud de l'Oural, à Wladivostok, et il expose comme suit les avantages de ce projet :

"La Chine importe aujourd'hui pour plus de 350 millions de francs d'objets manufacturés, de charbon, de farine, de sucre et de divers produits européens. J'estime que le Transibérien devra absorber au moins la moitié de ce trafic. Et de même pour le Japon. Et puis il y a le thé. Le transport du thé, de Chine en Europe—en Angleterre notamment—sera un des gros revenus du Transibérien."

"La rapidité du transit, pour cette dernière, est un point d'importance, et à cet égard nous allons l'emporter haut la main sur les mieux outillés de nos concurrents."

"Il faut quarante huit jours pour aller de Londres à Shanghai par Brindisi et Suez. Il en faut trente-sept par les lignes canadiennes, entre les riches et les frais de plusieurs transbordements."

"Il en faudrait dix-sept avec le Transibérien, pour aller par terre de Londres à Wladivostok, en passant par Paris, Moscou et Ikontski ; puis trois jours de mer, de Wladivostok à Shanghai. Vingt jours en tout."

En dix-neuf jours, par conséquent, je transporterai de Paris en Chine vos compatriotes et vos produits."

—Et vous avez assez d'hommes pour réaliser ce rêve en quatre ans ?

—J'ai mes huit bataillons de chemins de fer (à mille hommes par bataillon) ; j'ai les colonnes de l'Est, et l'appont régulier de trente mille Russes—cent vingt mille ouvriers en quatre ans—qui émigrent chaque année en Sibirie."

—Et à quand, mon général, le premier coup de pioche ?

—Quand l'empereur aura ordonné ; mais je ne crois pas qu'une décision soit prise par Sa Majesté avant le mois d'octobre prochain."

Le czar vient d'adresser au prince héritier un décret l'invitant à informer les populations de Sibirie de la très prochaine exécution du Transibérien. Les travaux commenceront dès le printemps de 1892, et vers 96... "en voiture pour Shanghai!"

UNE FILLE COURAGEUSE

Un jeune homme dont la conduite laissait beaucoup à désirer, se fit fort d'offrir sa main et son cœur—son seul avoir—à une jeune fille. Il fit précéder sa déclaration d'amour par quelques questions adroitement posées. L'aimait-elle suffisamment pour se satisfaire d'une humble chaumière ? Était-elle bonne cuisinière ? Feraient-ils tout ensemble pour rendre son intérieur heureux ? Dans le choix de ses compagnes consentirait-elle les goûts et les desirs de son mari ? Savait-elle faire ses propres robes ? etc. Cette demoiselle, avant de répondre à ces questions, dit à ce jeune homme qu'elle aimerait attirer son attention sur quelques vertus négatives qu'elle possédait.

"Monsieur, dit-elle, je ne fume ni ne chique jamais. Je ne bois jamais. Je ne dois jamais rien à mes blanchis-

seur ou à ma modiste. Je ne passe jamais la nuit hors de chez moi, à jouer au billard. Je ne flâne jamais au coin cherchant à attirer l'attention des filles frivoles et légères qui passent. Je ne dépense pas mon argent dans les tavernes."

"Maintenant, dit-elle, se levant de sa chaise, avec indignation, je sais que vous êtes coupable de toutes ces choses et vous exigez chez moi toutes les vertus que vous ne possédez pas vous-même ! Allez, je ne serai jamais votre femme. Puis le congédiant sans plus de cérémonie, elle le laissa sur le pavé à ses propres réflexions."

Plut à Dieu qu'il y eût un plus grand nombre de filles de cette trempe. Il y aurait moins d'ivrognerie, de débauche et de dissipation. Les jeunes filles de notre époque sont trop prêtes à excuser les vices du jeune homme comme s'ils n'étaient que de simples bagatelles. Aussi ne prennent-elles trop souvent pour mari que des êtres à demi détruits par le vice, pour souffrir et pleurer le reste de leur vie."

NOUVELLES GENERALES

École de médecine.—En vertu de la loi adoptée par la législature provinciale à la dernière session, l'union académique est, depuis le 1er juillet, un fait accompli."

L'École de médecine conserve son existence corporative spéciale, son autonomie, ses privilèges, et devient avec l'addition de tous les titulaires de la Faculté Laval, la faculté de Médecine de l'Université Laval, à Montréal. La nouvelle faculté a procédé à l'élection de ses officiers."

Le scrutin a donné le résultat suivant :

Président, D. L. B. Durocher. Secrétaire, Dr. H. E. Desrosiers. Trésorier, Dr. A. Demers.

Envois.—L'accroissement signalé depuis le commencement de l'année dans l'immigration s'accroît tous les jours."

Le chef du bureau des statistiques, à Washington, vient de livrer à la presse son rapport annuel sur l'immigration."

Il résulte de ce rapport que le nombre des immigrants venus aux Etats-Unis de tous les pays du monde, à l'exception du Canada et de Mexique, pendant le mois de mai dernier, a été de 85,341, tandis que pendant le même mois, en 1890, le nombre n'avait été que de 82,494. Les nations qui ont fourni le plus d'immigrants aux Etats-Unis, pendant le mois de mai dernier, sont la grande Bretagne, y compris l'Irlande et l'Ecosse, 21,162. Viennent ensuite l'Allemagne, 16,330, l'Italie, 14,453. Quant à la France, elle n'en a fourni que 110."

En somme, le nombre total des immigrants venus aux Etats-Unis pendant les cinq premiers mois de l'année, c'est-à-dire jusqu'au 31 mai, s'élève à 256,210, tandis que, pendant la même période de l'année dernière, le nombre n'avait été que de 241,227."

Congrès d'instituteurs.—Le Conseil d'Education National est en session à Toronto. On dit que plus de 1,500 maîtres et maîtresses d'école des Etats-Unis et du Canada y assisteront."

Les Trappistes.—La bénédiction solennelle du monastère des Trappistes à Oka, ainsi que la pose de la pierre angulaire de l'église, auront lieu le 27 août prochain, octave de la fête de saint Bernard. Monseigneur l'archevêque chassera pontificalement dans la chapelle temporaire. On attend à ce qu'un nombreux clergé et plusieurs fidèles assisteront à la fête."

Des arrangements seront pris pour donner aux citoyens de Montréal la facilité d'assister à cette cérémonie. Quoiqu'en cours de l'établissement des Trappistes mérite d'être visité, et nul doute qu'un grand nombre de personnes de Montréal aimeront à aller voir une institution si digne d'intérêt et de sympathie."

Grosse amende.—Un délit de boisons de Windsor Mills en contravention avec le Dutkin Act a été condamné par le magistrat Rioux à \$1,300 d'amende ou quatre ans et cinq mois de prison. Deux autres jeunes gens de Richmond ont été arrêtés pour la même offense et ils ont été envoyés en prison en attendant leur procès qui doit s'ouvrir aujourd'hui."

Un tramp à Trois Pistols.—Une jeune fille, d'un huitième d'année, des Trois-Pistols, qui était allée aux fraises, a été assaillie par un tramp du nom de Lévesque, de St-Paul l'hermite. Lévesque a été arrêté et déposé à la Rivière du Loup en attendant son procès."

Une pierre de feu.—Une découverte étrange sur laquelle les savants auront bientôt à se prononcer, a eu lieu à Montréal."

Le euro-môle No. 8, capitaine Seignan, de Soré, était en opération vendredi, le 19 juin, en face de la prison de Montréal, où on avait découvert qu'un amoncellement quelconque obstruait le canal."

Le canal fut bientôt rempli d'une pierre couleur de chair, d'une apparence tout-à-fait extraordinaire."

Un des hommes, M. Edouard Trudel, de Soré, choisit un morceau qu'il mit dans sa poche dans le but de le conserver comme curiosité."

Une vive douleur lui fit porter la main dans sa poche d'où il retira le morceau de pierre en question."

étaient adossés en feu. Mais leur stupéfaction redoubla lorsqu'ils virent que le pauvre Trudel était sorti de l'eau."

M. Trudel est maintenant à St-Riel sous les soins du docteur Latraverse."

M. Kennedy, ingénieur en chef de la ville, a fait demander un morceau de cette pierre pour en faire l'examen au collège McGill. M. Chabot, gérant de la compagnie du Rochelien, en a aussi demandé un morceau pour le donner à l'université Laval."

On a suspendu les travaux du canalage à cet endroit de ce qu'on attend des ordres."

Feux.—Les feux de forêts causent de grands dégâts dans le Michigan et dans les territoires canadiens qui avoisinent cet Etat."

En difficulté.—Une demande de cessation a été faite à G. F. Burnett & Co, Montréal, marchand en gros de hardes faites par Gault Bros & Co. Le passif direct serait de \$50,000 et le passif indirect varierait de 40 à 50 mille piastres. En juin dernier, ils eurent de fortes pertes par suite d'un incendie à la suite duquel ils eurent environ \$19,000 des assurances. Cette maison existait depuis 1887 et se composait de G. F. Burnett et de H. V. Neberg. Ce dernier a eu déjà du malheur deux fois : une fois à Montréal et l'autre fois à Lancaster, Ont."

Pour l'Europe.—M. J. R. Lacerte, fils de M. le docteur Narcisse Lacerte de Lévis qui a été admis à la pratique de la médecine avec une très grande distinction, s'annonce comme partant jeudi pour New-York, où il s'embarquera le 18 à bord de "La Campagne", de la compagnie transatlantique française, pour le Havre."

Après avoir visité la France, l'Angleterre et l'Italie, M. le Dr Lacerte suivra les cliniques des principaux hôpitaux de l'Allemagne."

Mort dans quelques heures.—Un M. Alex Macrae, de Lowell, Mass, qui se rendait à Taunton dans sa famille, est tombé subitement malade, à l'hôtel McDougall à Lévesville et est mort quelques heures après, d'une maladie de cœur, au dire du médecin qui a été appelé à son chevet. Le coroner averti n'a pas jugé à propos de tenir une enquête. Le défunt était arrivé par le Boston & Maine avec sa femme, et s'en allait chez son père, prendre quelques semaines de repos, quand la mort l'a frappé à mi-chemin."

Les marigolds de Toronto ont fait une grande procession, le 12 à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de la Boyne. Tout s'est passé en bon ordre."

Disparu.—Le curé de Thetford Mines, cantons de l'est, M. l'abbé d'Auteuil, avait caché ses égarées, une somme de \$500, en un lieu secret. Qu'on juge de sa surprise, quand, voulant prendre son trésor il s'aperçut qu'il était disparu."

Une violente tempête a causé de grands dégâts sur la côte nord du Nouveau Brunswick, le 12 courant. Une goélette et trois bateaux de pêche ont péri. Toute la flottille de pêche avait pris la mer, et on craint beaucoup que plusieurs bateaux n'aient sombré corps et biens."

Blessé.—Le substitut de l'attorney de l'Etat d'Illinois, M. Elliot, visitait le pénitencier de Joliet lorsqu'un prisonnier du nom de Wagner, qu'il avait fait condamner à vingt ans de travaux forcés et qui avait juré de se venger, s'est précipité sur lui et l'a frappé à la tête avec un morceau de matre qu'il était en train de travailler. La blessure de M. Elliot, quoique grave, n'est pas mortelle."

Despoil Anglais.—Samedi, un ouvrier de Buffalo, N. Y., qui se rendait aux ateliers de son patron, fut tout surpris de voir le drapeau anglais arboré sur l'hôtel de ville. Un groupement se forma bientôt sur la place, des protestations se firent entendre de toutes parts et le drapeau ne se rétablit que lorsque le gardien de l'hôtel de ville eut fait amener le drapeau. Cet incident a fait sensation. On ne s'explique pas comment le drapeau a été hissé sur l'édifice."

Moulin à scie.—O. marle de Saint-Jean, N. B., qui toutes les scieries aux environs de cette ville vont fermer, si les ouvriers ne consentent pas à travailler dix h par jour. Les bas prix des matériaux sur le marché anglais, la grève des charpentiers à New York et la plus grande durée des heures de travail dans les scieries américaines rendent, dit-on, cette mesure nécessaire. A l'heure qu'il est, les scieries ne paient pas leurs dépenses. 1,200 personnes environ seront jetées sur le pavé."

Trouvé blessé.—Le train local de Winchester s'en revenait samedi matin, lorsqu'à environ un mille de la jonction West le conducteur remarqua un jeune homme gisant étendu le long de la voie et faisant de la main des signaux d'appel. On arrêta le train et l'on constata que le malheureux jeune homme avait la jambe droite broyée."

On le plaça dans le train et il fut laissé à la gare de la rue Windsor, d'où il fut transporté par l'ambulance à l'hôpital Général."

Ce jeune homme se nomme James A. Davis et il paraît qu'il est tombé d'un train de fret sur lequel il était monté et que les chars lui ont passé sur la jambe. Le membre fracturé a été amputé à l'hôpital. Le père de la victime, M. Cyrus Davis est arrivé de Perth hier soir."

L'invalide chez le pharmacien : —Je désirerais quelque chose pour chasser les vers."

—Dans quelle partie du corps les sentez-vous ?

—Dans ma jambe de bois qui est toute vermoulue."

ANNONCES REUNIES

(CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR SUPERIEUR, No 1212 DAMEADELINE HUOT, fille majeure et veuve de ses droits, de la cité et du District de St-Hyacinthe. Demanderesse.

FRANÇOIS LAPLANTE, cultivateur, défendeur de la paroisse de St-Marcel, du District de Richelieu. Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois. St-Hyacinthe, 10 juillet 1891. ROY & KAURIGARD, P. C. S.

Terre à Vendre

Une magnifique ferme de la contenance de 250 acres de terrain bien boisé, si ce n'est à un mille du village de Roxon Pond, même distant du chemin de fer d'un Bureau de Poste de 15/16, et de l'école paroissiale. Bonne et saine maison en briques et tonnes dépendances, conditions faciles et avantageuses. Cette terre produit assez pour garder 30 vaches à chevaux et nombre de jeunes animaux. Avec un seul le roulier. S'adresse à A. D. SAUVAGE, South-Acton. On a DÉVOIS & L'ECUYER, 67 & 29 St. J.

Typographes demandés

Trois compositeurs sont demandés immédiatement à ce bureau, ouvrage permanent.

Forgeron demandé

Un bon forgeron trouverait immédiatement de l'emploi en s'adressant à J. E. SAUVE, Rock Island, Qué. Bon salaire. 27 21 15 s.

La Banque de St Hyacinthe DIVIDENDE NO 33

Avie est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et sera payable au bureau de la banque, le ou après le premier août prochain. Les livres de transferts seront fermés du 17 au 31 juillet prochain, ces deux jours inclusivement. Par ordre du Conseil de Direction E. R. BLANCHARD, Caissier.

St-Hyacinthe 22 Juin 1891. 1 m 8 s 9.

LE CENTRE - DES - MEUBLES - DE - ST-HYACINTHE

L'assortiment varié et si complet de la nouvelle société MASSÉ & CIE (à l'ancien lieu de M. Massé), consistant en lits de chambre, Sets de Salon, Tables et chaises de Salle à Dîner, Side Boards, Lits à Brossier, (spring beds) de toutes s'ites, Canapés, Faute-Chapeaux, Matelas en laine, Couchettes en fer et en bois, Plume de V. laines, d'Oie et de Canard, Etc., Etc. et les BAS PRATIQUES se vendent tous ces articles en font le magasin de meubles le plus populaire de St-Hyacinthe. Un atelier bien pourvu de machines nous permet aussi de faire toutes sortes d'ouvrages en bois. Réparages faits avec soin et satisfaction garantie.

LE CENTRE DE COMMERCE DE MEUBLES MASSÉ & CIE., 21 & 23 Rue Cascades. 18 Juin 91

Un atelier bien pourvu de machines nous permet aussi de faire toutes sortes d'ouvrages en bois. Réparages faits avec soin et satisfaction garantie.

CHS. H. GAGNON, L. I. B. AVOCAT No 9, Rue St-Denis SAINT-HYACINTHE. Telephone No. 71. 1 janvier 90—1 au.

Un atelier bien pourvu de machines nous permet aussi de faire toutes sortes d'ouvrages en bois. Réparages faits avec soin et satisfaction garantie.

DENTISTE. L. TRUDEAU Rue Mondor, Porte Voisine de M. C. Ledoux

DENTISTES de toutes les sortes de dent de St-Hyacinthe, 2 Mai 1884

A VENDRE

Un moulin à fâcher et un râteau ; aussi voitures simples et doubles, robes de b. file etc. le tout en son ordre, n'ayant servi que deux ans. Conditions faciles. S'adresser à JOS. GILLOUARD, St-Barnabé, 8, 7, 10, 9.

LAFORCE & Cie Selliers

109 RUE CASCADES ST-HYACINTHE

Harnais fins et de Travail DANS TOUS LES PRIX

SPECIALITÉ : Harnais sur commande TOUJOURS au PLUS BAS PRIX 1 Juillet 91—1 m.

E. O. GLAHAM, Nureyman, Acton, Ont

LA CIVILISATION ET LES ALLUMETTES

sont des expressions identiques. Remplacez par des allumettes les pierres à feu dentelées que l'on trouve dans la hutte du sauvage et il sera tout prêt à se servir de paletots, de chapeaux de soie et à inaugurer une politique nationale.

Les Allumettes RENOMMÉES DE E. B. EDDY

Dans le palais du millionnaire, dans la cabane du forestier, dans la poche du voyageur, dans tous les magasins du pays, partout où les gens se réunissent, on trouve les ALLUMETTES de EDDY. Elles s'enflamment promptement, sont d'un service inappréciable et ne ratent jamais lorsqu'on a besoin de les allumer.

Les Allumettes sont à la vie domestique et sociale du Canada ce qu'est Sir John à son parti, ou ce qu'est une subvention à un syndicat de chemin de fer—Absolument indispensables.

La Cie E. B. EDDY, Hull, Qué. Juin 91—la hebdo

DRIT AU BUT. AGIT INSTANTANEMENT. Pour CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSSENTERIE, CHOLÉRA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS, AUCUN REMÈDE N'EGALE LE PAIN-KILLER. Il a un effet magique sur la Choléra du Pays et les Douleurs des Intestins. C'est le MEILLEUR REMÈDE de FAMILLE pour BRÛLURES, MEURTRISURES, ENTORSES, RHUMATISME, NEURALGIE et MAL de DENTS. EN VENTE PARTOUT À 25c. LA BOUTEILLE. 29 St-Jacques-des-Contreforts-et-Initiales.

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON ? ALLEN'S LUNG BALSAM. AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, GROUP, CONSUMPTION, &c.

WANTED NO EXPERIENCE NEEDED. Permanent position guaranteed. Salary and Expenses Paid. For full particulars apply to J. E. SAUVE, 27 21 15 St. J. 2 juin 91—7 s

A. O. T BEAUCHEMIN, C. P. AVOCAT, BUREAU No. 24, RUE GUYARD St-Hyacinthe. Juin 87 a e

Tache & Desautels NOTAIRES Netaires de la Banque Jacques-Cartier

Prêts d'argent à bon intérêt. No. 39, RUE ST-DENIS ST-HYACINTHE. J. DEL TACHE, JOS. C. DESAUTELS

N. B.—Mr Desautels continuera toutes les affaires de Bureau de M Tache en l'absence de ce dernier.

CHS. H. GAGNON, L. I. B. AVOCAT No 9, Rue St-Denis SAINT-HYACINTHE. Telephone No. 71. 1 janvier 90—1 au.

DENTISTE. L. TRUDEAU Rue Mondor, Porte Voisine de M. C. Ledoux

DENTISTES de toutes les sortes de dent de St-Hyacinthe, 2 Mai 1884

A VENDRE Un moulin à fâcher et un râteau ; aussi voitures simples et doubles, robes de b. file etc. le tout en son ordre, n'ayant servi que deux ans. Conditions faciles. S'adresser à JOS. GILLOUARD, St-Barnabé, 8, 7, 10, 9.

LAFORCE & Cie Selliers 109 RUE CASCADES ST-HYACINTHE

Harnais fins et de Travail DANS TOUS LES PRIX SPECIALITÉ : Harnais sur commande TOUJOURS au PLUS BAS PRIX 1 Juillet 91—1 m.

E. O. GLAHAM, Nureyman, Acton, Ont

SITUATION VACANTE Une compagnie d'assurance sur la vie de première classe, a besoin d'inspecteurs et aussi d'agents locaux. Pour ces derniers l'expérience n'est pas absolument nécessaire. Salaire en commission. S'adresser par lettre avec copies de certificats ou les noms de deux citoyens connus comme références, à Buite 97 Montréal. 3m à 16 7 91

MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL

GOLDIE & MCDULLOCH SAFES (TOUTES SORTES) sont les meilleures. Écrivez à ALF. BEAN, ADMINISTRATEUR, 298 St-Jacques, Montréal

H. A. NELSON & FILS MARCHANDISES DE GOUT, Balais, ARTICLES EN BOIS, &c. EN GROS. 59 à 63 RUE ST. PIERRE.

G. BOIVIN, MONTREAL, Manufacturier en Gros, CORFOUR ! BON MARCHÉ ! DU RABATTE !

SIMPSON, HALL, MILLER & CIE, Manufacturiers D'Articles Plaques EN ELECTRO. Menuiserie Magnifique, 16 et 18 Rue DesRosaies, MONTREAL. Outils parfaits et à bon compte.

LA MEILLEURE AU MONDE. THE COOK'S FAVORITE BAKING POWDER. Montréal, Québec, et partout ailleurs. Seuls Mandataires, 624 & 626 Rue Craig, Montréal.

LES MEILLEURS SUR LE MARCHÉ. JOHN W. SMITH, St-Georges, Montréal, Importateurs de Fumitures, Manufacturiers de Matelas en Laine et en Crin, Lits à Ressorts (Spring Beds), Restaurants en Acter pour Sofas, Sets de Salon, Canada, etc. 46 et 44, Rue St-Jacques - Montréal.

BOIS DE SCIEGE 93 Rue SANGUINET, MONTREAL.

ROLAND & FRERE, Importateurs de Fumitures, Manufacturiers de Matelas en Laine et en Crin, Lits à Ressorts (Spring Beds), Restaurants en Acter pour Sofas, Sets de Salon, Canada, etc. 46 et 44, Rue St-Jacques - Montréal.

PIANOS ET ORGUES. A. & S. NORDHEIMER, 213 RUE ST. JACQUES, MONTREAL. Prix et termes convenables à toutes les classes

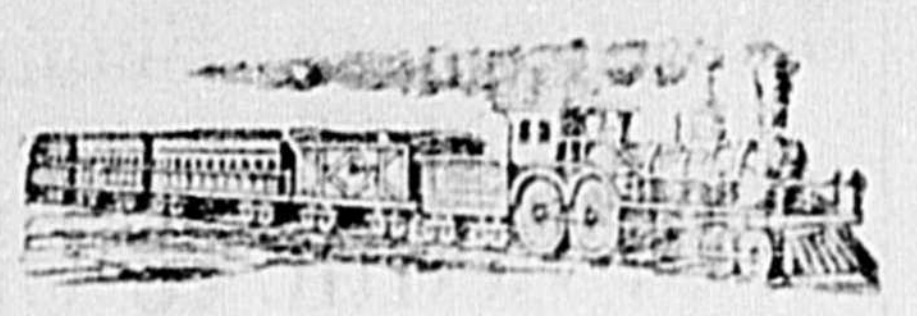
J.W. PATERNON & CIE, Importateurs de Fumitures, Manufacturiers de Matelas en Laine et en Crin, Lits à Ressorts (Spring Beds), Restaurants en Acter pour Sofas, Sets de Salon, Canada, etc. 46 et 44, Rue St-Jacques - Montréal.

ALFRED EAVES, 1679 Rue Notre Dame, MONTREAL, MONTRES, HORLOGES ET BIJOUTERIE EN GROS.

VIEUX METAUX Chiffons, Os, Vieux Caoutchouc, Crin, etc. Pour tous renseignements, s'adresser à J. R. WALKER, 15 Rue Commo, Montréal.

MILLER BROS. & TOMS, MACHINISTES, MILLRIGHTS ET INGENIEURS. ÉTABLIS EN 1860. 110 A 199 RUE KING, MONTREAL





CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

DE MONTREAL A L'EST

Table with columns for Express, M&C, Passager, and times for various stations from Montreal to Quebec.

DE L'EST A MONTREAL

Table with columns for Express, Passagers, and times for various stations from Quebec to Montreal.

Un train local laisse Acton à 6 1/2 heures chaque matin, St-Hyacinthe à 7.17 minutes, Montréal à 8.50 minutes.



CHEMIN DE FER PACIFIC CANADIEN

Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit:

- 8.50 A.M. Train Express venant de Sorel, Drummondville et St-Guilhemme...
4.19 P.M. Train Express venant de Drummondville, Sorel et St-Guilhemme...
6.35 P.M. Train Express venant de Montréal, laissant à 3.40, faisant connection à Farnham...
10.05 A.M. Train Express venant de Montbrige, Waterloo et Newpelt...

CHEMIN DE FER DE DRUMMOND

Table with columns for Pour l'Est, Pour l'Ouest, and times for various stations from Montreal to Drummondville.

Les trains circulent tous les jours, le dimanche excepté. Wm. MITCHELL, Gérant.

J. H. TESSIER, Ingénieur Civil et Arpenteur Provincial, ACTON-VALE.



GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT: RHUMATISME

NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR D'OS, MAL DE TOUS MAL DE DENTS, MAL DE GORGE, ENROUEMENT, BRÛLURES, ENTORSEMENTS, etc.

Advertisement for 'SÛRE LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG' featuring an eagle logo and text 'LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL'.

Advertisement for 'CAMÉRIE DE PERVEAU RHYME' and 'BAUME NASAL' with a star logo and text 'FULFORD & C., BRIDGEVILLE, ONT.'.

Advertisement for 'Emulsion d'Huile de Foie de Morue' with a logo and text 'Hypophosphites de Chaux et de Soude'.

Advertisement for 'CATARRH' with a logo and text 'Méfiez-vous de toute imitation. Demandez l'Emulsion "D. & L."'

Advertisement for 'LUSSIER & GENDRON' with text 'AVOCATS Anc. bureau de Thellier, Lussier et Gendron'.

FEUILLETON.

Amour et Larmes

PREMIERE PARTIE

MÈRE ET FILLES. Peu à peu elle revint à son calme habituel et ne garda d'autre trace de la terrible agitation de la terrasse...

III

UN GRAND CŒUR

Aussi qu'Amedée fut seul, il éprouva les regrets qui suivent presque toujours un acte précipité. Des terreurs, déraisonnables peut-être, mais suscitées par une rare délicatesse...

sa sœur au couvent, usage auquel la petite paresseuse d'Annonciade apportait beaucoup moins d'exactitude. Marie-Sophie assista à la messe avec un grand recueillement...

Elle revint au château par les buissons qu'embaumait les genêts fleuris; elle rencontra les fillettes du village allant à l'école...

Maria-Sophie la regardait et l'admirait. — Tu ne seras jamais qu'un enfant dit-elle d'une voix caressante.

— Tu es là? répondit Annonciade en baissant la tête pour cacher la rougeur qui envahissait son visage.

— Tu es là? dit la jeune fille réjouis de voir inquisiteur cette véritable amie, je ne suis qu'une sotte enfant qui t'adore.

IMPRIMERIE DU 'Courrier' No. 60, RUE CASCADES SAINT-HYACINTHE

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, en français et en anglais sur papier de toutes couleurs.

DEPARTEMENT DES JOBS

Placards, Programmes, Circulaires, AFFICHES, ETC. ETC.

Exécutés sous le plus court délai, sur bon papier A BAS PRIX.

Memorandums, Têtes de Comptes, LETTRES, etc.,

LIVRES, PAMPHLETS, &c

Lettres funéraires à une heure d'avis, Cartes d'affaires et cartes de visites

Blancs de toutes sortes.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.



ADRIEN BLONDIN PLOMBIER

ET POSEUR DE FOURNAISE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

No 115 Rue Cascade, Ancienne maison Leon Plamondon

M. Blondin a une nouvelle machine pour couper et tarauder les tuyaux et faire les nipples à meilleur marché qu'à Montréal ailleurs. Valves nécessaires aux frognagers, Tuyaux en fer et en plomb, Tuyaux en grès, Appareils à gaz, Appareils de chauffage et le tout d'usage, Matériaux de première classe, OUVRAGE GARANTIS 10-38 la